



MAIRIE DE ST-DERRIEN

INFORMATIONS

DU 01 JUIN 2015

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Veillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.

☎ 02.98.68.52.44. adresse mail : saint.derrien@outlook.fr.

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

S'adresser à la mairie.

Numéros utiles : Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde : **3237**,
Pompiers : **18** portable **112**, gendarmerie : **17**, Déchetterie de BODILIS : **02 98 68 99 99**.

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA BAN

« Dans le cadre de la procédure de révision du Plan d'exposition au Bruit, une réunion s'est déroulée le jeudi 21 mai 2015 à la Sous Préfecture de MORLAIX.

Deux représentants ont été désignés pour siéger à la commission consultative de l'environnement :

- M. Albert MOYSAN, Maire de BODILIS,
- M. Philippe HERAUD, Maire de PLOUNEVENTER.

Actuellement le plan d'exposition au bruit comprend 3 zones :

- **Zone A et Zone B** de bruit fort où toutes les constructions nouvelles à usage d'habitations sont interdites.
- **Zone C** de bruit modéré où les logements groupés sont interdits. Les constructions individuelles peuvent être admises sous conditions.

Ce plan permet de nouvelles constructions dans les zones constructibles de la carte communale : « Pen-ar-Menez », « Le Guilloc », « Kersaliou », « Keruzaouen » et le Bourg.

L'avant projet du PEB (mise en place entre 6 et 24 mois) propose 3 hypothèses. Quelque soit le scénario retenu, la commune de SAINT-DERRIEN est sinistrée. Tous les terrains deviennent non constructibles et donc à terme, la mort de la commune.

Aussi, Je vous demande de ne plus appeler la BAN pour vous plaindre. En effet, le nouveau projet du PEB « a été établi à partir des relevés des doléances des riverains, sans avoir d'impact inutile sur certaines communes ne se plaignant pas du bruit généré par la base ». **L'objectif est que le PEB reste en l'état.**

Pour information, les élus ont reçu en mairie les différentes associations le samedi 16 mai. Le but est d'organiser un éventuel rassemblement ou une marche citoyenne pour le maintien de la vitalité dans La commune ».

Dominique POT

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous recevons toujours des doléances : des propriétaires laissent leurs chiens divaguer au plan d'eau.

ETAT-CIVIL

Naissance

- Raphaël LE MADEC, né le 19 mai 2015, à LANDERNEAU, « Le Guilloc ».

URBANISME

Permis de construire accordé le 26 mai 2015 au GAEC DES CHENES pour la construction d'un bâtiment pour vaches allaitantes à « Quinquis-Bras ».

Demande de permis de construire déposée en mairie le 28 mai 2015 par Bernard et Marie Thérèse LE VERGE pour la construction d'un abri pour camping-car à « Meshir ».

SERVICE NATIONAL - RECENSEMENT

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} avril 1999 et le 30 juin 1999** sont tenus de se faire recenser **avant le 15 juillet 2015**, dès qu'ils ont 16 ans. Cette démarche est obligatoire.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le vendredi 05 juin, à 20 heures, à la mairie.

Ordre du jour :

- Aménagement de la vallée du Douric,
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour cet aménagement,
- Voirie communale, travaux...,
- Propriété JONCOUR, projet...,
- Dossier Amendes de police,
- Remplacement de la secrétaire,
- Site INTERNET,
- Terrain des sports, acquisition de petits butts ?
- Chauffage dans les allées de boules ?
- Eglise, réparation de la voûte,
- Mutualisation de l'instruction des documents d'urbanisme,
- Compte-rendu de la réunion du PEB à la Sous-Préfecture,
- Compte-rendu de la réunion avec les associations,
- Compte-rendu de la réunion avec le Centre de Loisirs,
- Questions diverses.

CAISSE LOCALE GROUPAMA

Les panneaux « **BOUE** » et la **sonde à fourrage** sont à votre disposition chez Josette BERTHOU à « Penmarch » dans la commune.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Les prochaines permanences auront lieu en mairie de PLOUNEVENTER le jeudi 04 et 18 juin de 9 à 12 heures.

Temps d'éveil à la salle de Sklerijenn - Eveil au mouvement et au jeu : jeudi 11

Temps d'éveil : jeudi 25.

Permanences à LANDIVISIAU : Du lundi au vendredi (9h/12H30 - 13H30/17h).

Permanences de soirée (de 17h à 20h, sur RDV) les mercredis 03 et 24, jeudis 11 et 18 juin.

Permanences de midi (de 12h30 à 13h30) tous les vendredis du mois.

Vous pouvez nous contacter au 0298249715.

ou par mail : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com.

Le miroir des émotions : Comment les émotions traversent les enfants ?

Comment les structurent elles ?

Nous vous proposons la projection du film « le miroir des émotions » de l'Association Préparons Demain le **jeudi 04 juin à 20 heures au Relais Parents Assistantes Maternelles**. Suite à la projection, nous vous proposerons un temps d'échanges à partir de vos propres expériences. Inscriptions auprès des animatrices.

SYNDICAT MIXTE DU LÉON

Vous souhaitez réaliser des économies d'énergies ? Votre logement nécessite des aménagements pour votre maintien à domicile ? Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour financer vos travaux d'amélioration de l'habitat.

Permanences OPAH :

Mercredi 03 juin : Landivisiau de 10h30 à 12h - Cté de Communes, Zone de Kerven.

Mercredi 17 juin : Landivisiau de 10h30 à 12h - Cté de Communes, Zone de Kerven.

Permanence HEOL :

Mercredi 10 juin : Plouescat de 9h30 à 12h-Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **uniquement sur RDV en appelant au 02 98 61 91 51.**

Permanence ADIL :

Mardis 09 et 23 juin de 9 à 12 heures à la Ctè de Communes LANDIVISIAU.

LE CARNET DE SANTÉ DE VOTRE HABITAT

Tous les conseils pour prendre soin de votre logement

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable... et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps. Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement ? alors que le moindre équipement multimedia est fourni avec une notice !

En effet, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement.

Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.

Partant de ces constats, la DREAL Bretagne et le CEREMA ont élaboré, dans le cadre du plan régional santé environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines

de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement un **carnet de santé de l'habitat**.

Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à **tous** les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez, le carnet de santé de votre habitat sur :

www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

COMITÉ D'ANIMATION

« Les Miroirs de Feu le 4 Juillet

Le Samedi 4 Juillet auront lieu comme cela est le cas une année sur deux les Miroirs de feu. Lors de cette soirée un « moules-frites » géant sera servi ou pour ceux qui préfèrent des saucisses ou merguez-frites.

Le repas aura lieu sous chapiteau ou 800 places assises vous recevront à l'abri.

Cette année le groupe choisi est le groupe Mask ha Gazh qui chante du rock celtique et qui a pour référence le festival inter celtique de Lorient. Ce groupe est d'ailleurs visible sur le site internet « youtube »

Un bal populaire sera également proposé peu avant et à la suite du feu d'artifice.

Vers 23h45, une fois la nuit bien tombée, un feu d'artifice sera tiré sur les bords du plan d'eau. Ceux sont d'ailleurs les reflets du feu sur l'eau qui ont amené à nommer cette soirée les miroirs de feu ».

Pour éviter tout risque ou gêne, la circulation sera bloquée en face du plan d'eau. Une déviation sera mise en place et fera passer les véhicules par Keruzouen et Kerhouant.

Les bénévoles sont les bienvenus. Une seconde de réunion de préparation au cours de laquelle les postes seront répartis. Cette réunion aura lieu le 19 Juin à 20h00 au-dessus du réfectoire de l'école Saint-Yves ».

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le Ball-trap de SAINT-DERRIEN se déroulera les 27 et 28 juin. Restauration sur place avec le chef Roger.

Buvette : F. UGUEN ; J.P. LE BRAS ; R. APPERE ; A. POUNT ; J. MOYSAN ; LE ROUX P.

Skeet : D. GUILLERM ; J. MASSON ; O. GOURLET ; J. GUILLERM ; S. TORRES ; M. GRALL ; L. SALAUN.

Fosse : JR. GUILLERM ; R. JEZEGOU ; M. LE GALL ; Y. VOURCH ; C. GOURVENNEC ; A. SALAUN ; A. BATAILLE.

Perdrix : R. CADIOU ; G. KERHAIGNON ; O. LE BRAS ; P. QUIVIGER

RESTAURATION : R. CADIOU ; P. CHARRUEAU.

Préparation : P. CADIOU.

Nettoyage pour tous les chasseurs disponibles le vendredi 26 juin et le lundi 29 juin.

ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE

Le Club de handball entente sportive la flèche recrute pour la saison prochaine des joueuses et des joueurs toutes catégories (du débutant au senior et loisir).

Pour tout renseignement complémentaire merci de contacter le 02 98 25 15 63.

ALSH ST SERVAIS / ST DERRIEN / PLOUNEVENTER

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants tous les mercredis

à la salle polyvalente de SAINT SERVAIS.

L'équipe d'animation leur propose les thèmes suivants :

Mercredi 03 juin

Tous en mouvement : Cirque et motricité

Mercredi 10 juin

Fête des papas !!

Mercredi 17 juin

L'été sera chaud !!!

Mercredi 24 juin

Quand la musique est bonne...

Mercredi 01 juillet

Amusons Nous !!! C'est les vacances !!!

Pour joindre le centre de loisirs et réserver pour vos enfants téléphoner au :

06.66.43.46.42.

Le Centre de loisirs vous informe que des réunions d'informations et d'inscriptions pour les vacances d'été sont organisées.

Rendez-vous : **Vendredi 12 juin de 16 heures 30 à 19 heures ou**

Samedi 20 juin de 9 à 12 heures Salle Ty an oll

PLOUNEVENTER.

Nous vous présenterons à cette occasion les différents camps proposés (6/8 ans

Et 8/11 ans) et les thèmes de l'été.

Le centre de loisirs vous convie au loto qu'il organise le vendredi 05 juin à 20 heures 30 à la salle Sklerijenn à PLOUNEVENTER.

ATELIER « RENOV'HABITS »

L'atelier « RENOV'HABITS » action de l' A.R.T. (Association Recherche Travail) organise une Vente au KG le **samedi 13 juin 2015 de 9h30 à 17h00** (journée continue).

Cet atelier permet de détourner des vêtements encore en bon état des ordures ménagères et de les revendre à moindre coût auprès de la population, un geste écologique et social !

Rendez-vous 12 rue d'Arvor à Landivisiau.

L'occasion de venir faire de bonnes affaires pour toute la famille dans une ambiance chaleureuse et dans une boutique décorée pour l'occasion.

Contact : Atelier Rénov Habits 02 98 68 36 82

CHEQUE SPORT 2015/2016 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis huit ans maintenant un Chèque Sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2014/2015, plus de 29 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh

COLLECTE DE SANG

Les 1, 2 et 3 juin 2015, collecte de sang à l'Espace des Capucins de Landivisiau de 8 heures à 12 heures 30.

JOURNÉ FESTIVE POUR LES 40 ANS DU FOYER « AR STIVELL »

Le 3 juillet 1975 s'ouvraient les portes du foyer « Ar Stivell » à l'initiative de Tazie LE BIHAN, mère de l'actuelle présidente Madeleine ELEGOET. Le but « promouvoir toute réalisation pour le bien-être des personnes âgées ». Conscient du rôle social, le Maire Alain LEIN a tout de suite soutenu le projet. Ensuite, Marie COAT et Léontine GRALL ont pris le relais entourées de nombreuses personnes composant les bureaux successifs. Les finances saines ont permis d'offrir aux 49 adhérents présents un très bon repas dans une excellente ambiance :

Chanteurs et conteurs se sont succédés. Simone et Mado ont agrémenté tables et salle par de magnifiques compositions florales. Il y a bien sûr eu parties de pétanque et de dominos avant le verre final de l'amitié.

Le foyer fonctionne les lundis et jeudis et compte 61 adhérents.



Mois de Juin

Un mois, un geste avec le Cheval Orise « STOP au verre dans les ordures ménagères » : les bouteilles



L'été on se rassemble souvent autour d'un apéritif, n'oubliez pas de trier vos bouteilles en verre quelle que soient leurs tailles ! Le recyclage du verre a commencé en France en 1974, soit il y a 41 ans. Pourtant aujourd'hui, on trouve encore des bouteilles dans les ordures ménagères. N'en jetez plus, mettez-les dans les conteneurs verre de la Communauté de Communes. Il existe plus de 65 points tri sur l'ensemble du territoire.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

A l'arrivée des beaux jours et pour conserver une bonne entente dans les cités nous rappelons l'arrêté préfectoral réglementant le bruit. Un nouvel arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage pour le département du Finistère est publié depuis le 1^{er} mars 2012. Il peut être consulté à la mairie.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ▶ Les jours ouvrables de 8 heures 30 à 19 heures 30,
- ▶ Les samedis de 9 heures à 19 heures,
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

CONCOURS DE PÉTANQUE

L'association « Loisirs Jeunes » organise un concours de pétanque en doublettes le **Samedi 13 juin** au plan d'eau.
Jet du bouchon à 14 heures.

A LOUER

Un bel appartement meublé dans une maison individuelle au Bourg de SAINT-DERRIEN.

2 pièces - 40 mètres carrés : une chambre, salon avec cuisine aménagée et salle à manger. Une belle salle de bains avec baignoire. Un jardin avec terrasse.

Tél. 06 62 83 76 19. Libre au 1^{er} juin 2015.

Le prochain feuillet d'informations paraîtra le 13 juillet 2015. Les avis devront parvenir pour le 07 juillet 2015.